

Le petit journal de Saint-Thibéry

N° 21

OCT 2019 - JAN 2020

P. 6

**Rentrée scolaire : le service
petite enfance évolue**

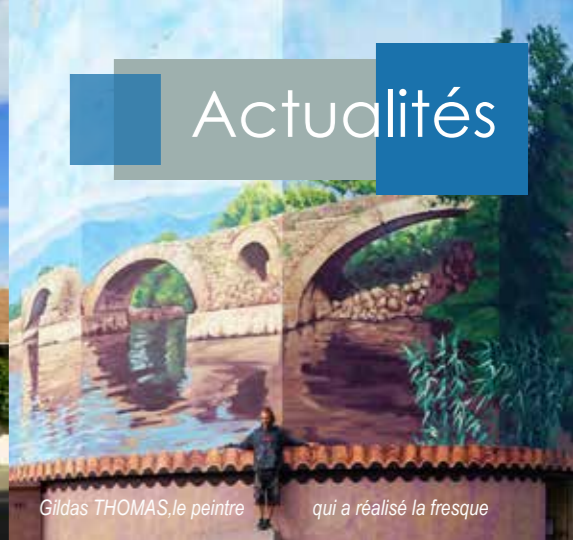
P. 8

LE DOSSIER
**La prévention
des risques**

P. 16

L'agenda des festivités





Gildas THOMAS, le peintre qui a réalisé la fresque



L'édito du maire

JE SOUHAITE QUE LA RECONSTRUCTION SE FASSE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

La place Francis Laurent a été défigurée par l'incendie qui s'est déclaré dans la nuit du 13 au 14 septembre dernier.

Je mesure le désarroi des commerçants qui ont vu leur outil de travail partir en fumée. La solidarité s'est rapidement organisée pour offrir des solutions temporaires de relogement aux sinistrés afin qu'ils puissent continuer leurs activités.

La Commune et l'Agglomération ont mis à disposition des locaux qui ont permis d'accueillir les kinés et les infirmières et offrir à la fleuriste une solution de stockage. Malheureusement, aucune solution n'a été trouvée pour la brasserie entièrement détruite.

Je remercie mon équipe municipale qui, en mon absence et sous la houlette de Jean Augé, a très vite et bien réagi, l'association du patrimoine qui a accepté de déménager, et enfin Gilles D'Ettore le président de l'Agglomération pour la mise à disposition des locaux.

Au moment où j'écris cet éditorial, l'enquête de gendarmerie est en

cours. J'espère qu'elle rendra ses conclusions rapidement.

Je souhaite, pour les sinistrés d'abord et pour les Saint-Thibéryens qui sont attachés à cette place, que la reconstruction se fasse dans les plus brefs délais, afin que ce lieu retrouve tout son lustre et sa fonctionnalité d'espace commerçant pour lequel il a été créé.

Guy AMIEL
Maire de Saint-Thibéry

Le sommaire

P 3-7 MUNICIPALITÉ

Les actualités
Cadre de vie
Les travaux
La rentrée des classes
L'actu de l'Ehpad

P 8-9 DOSSIER SPÉCIAL

Prévention des risques

P 10 ENTREPRENDRE

Les nouveaux entrepreneurs

P 11 ACTU DES ASSOS

L'actualité des associations

P 12-13 TEMPS FORTS

Les festivités de l'été
en images

P 14-15 INFOS PRATIQUES

La lutte contre les violences
aux femmes
Le CAUE
Info SICTOM
Info AGGLO
Les brèves
Numéros utiles

P 16 L'AGENDA

Octobre 2019 à mars 2020
État-civil

Directeur de publication : Guy Amiel
Rédaction : D. Guilbert, associations
Mise en page : D. Guilbert
Crédit photos : associations, mairie,
Hérault-Tribune, Yacine Sersar.
Impression : Combes & Hund
Siret 405 338 955 00025

Réhabilitation du château d'eau

Une fresque pour permettre une intégration paysagère harmonieuse du château d'eau

Des travaux de réhabilitation, pilotés par la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, ont été réalisés à l'intérieur et à l'extérieur du château d'eau de Saint-Thibéry par l'entreprise Freyssinet et ses sous-traitants.

À l'intérieur l'accès à la trappe du plancher intermédiaire sous la cuve a été sécurisé, l'échelle d'accès à la cuve et les carreaux de certaines fenêtres ont été remplacés, certaines fenêtres ont été murées, des grilles anti-moustiques ont été reprises.

À l'extérieur les bétons dégradés ont été restructurés, l'étanchéité du dôme a été reprise, l'acrotère (socle support) a été rénové, un capot anti-intrusions a été installé ainsi qu'un re-

vêtement de protection du fût et de la cuve. Les cerclages ont été habillés.

Enfin, pour permettre une intégration paysagère harmonieuse de l'édifice dans son environnement proche, le conseil municipal de la commune a travaillé pendant plusieurs mois sur le projet d'une fresque. Vous pouvez désormais contempler cette œuvre magnifique créée et réalisée par le peintre Gildas THOMAS.

Ces travaux, qui se sont déroulés entre fin juin et mi-octobre 2019, ont représenté un coût total de 173 668€ H.T. financés en totalité par la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée.

L'inauguration de l'ouvrage a lieu ce vendredi 25 octobre à 18h.



SOLIDARITÉ

Suite à l'incendie qui a ravagé une partie des locaux de la place Francis Laurent dans la nuit du 13 au 14 septembre, la municipalité et les associations se sont mobilisées pour trouver des solutions qui permettent aux professionnels sinistrés de retravailler rapidement.

L'association pour la préservation du patrimoine a généreusement cédé le local dont elle dispose au cabinet des kinésithérapeutes afin qu'ils puissent s'y installer : Stéphanie Lamour, Jésus et Véronique Martinez vous reçoivent à l'espace Cessero (Grand rue) dans les trois salles du rez-de-chaussée. Un local de stockage a été mis à la disposition de la fleuriste Patricia Alibert. Celle-ci devrait occuper un nouveau local (près de la boulangerie) dès ce mois d'octobre.

Les infirmières sont relogées dans un local prêté par l'Agglo. Aucune solu-



tion n'a malheureusement été trouvée pour la brasserie, entièrement détruite. L'enquête de gendarmerie est en cours. La municipalité souhaite beaucoup de courage aux commer-

çants et professionnels de santé sinistrés et reste bien évidemment à leur écoute.



La divagation des chiens et des chats est interdite

La divagation des animaux domestiques est punie par la loi. Les personnes ayant la responsabilité ou la garde d'un animal mis en cause, peuvent être poursuivies civilement, administrativement et pénalement. Son maître est exposé à des risques financiers et à des poursuites.

Un chien qui se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel est considéré en divagation. De la même manière un chien éloigné de plus de cent mètres de la personne qui en est responsable ou tout chien abandonné, livré à son seul instinct est considéré en divagation.

Un chat est considéré en divagation quand il se situe à plus de 200 mètres des habitations ou à plus de mille mètres du domicile de son maître sans surveillance immédiate de celui-ci, ou encore lorsqu'il est saisi sur la voie publique ou

PRÉSERVONS NOTRE CADRE DE VIE

Stop aux déjections canines !

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.



En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35€).



sur la propriété d'autrui et que son propriétaire n'est pas connu.

Si votre chien est récupéré par les services de la fourrière, vous vous exposez à un certain nombre de frais.

- Le maître est tenu de payer les frais de fourrière pour voir son chien lui être restitué (aux alentours de 100 €).
- En cas de non-paiement des frais de fourrière, le maître s'expose à une amende forfaitaire.
- Si le chien n'est pas identifié, le maître doit prouver qu'il est le propriétaire légitime du chien, et les frais d'identification de l'animal seront à sa charge.
- En cas de dommages causés par le chien, son

maître sera bien entendu tenu responsable, notamment financièrement.

Par ailleurs laisser divaguer son animal de compagnie est puni par une contravention de 2^e classe dont le montant peut aller jusqu'à 75 €. Il ne faut pas non plus négliger les risques de poursuites judiciaires. Elles peuvent être nettement plus élevées (et aller jusqu'à la prison) en cas de divagation d'un chien dangereux (jusqu'à 15 000 € d'amende et 1 an d'emprisonnement en cas d'exposition d'autrui à un risque de mort, de blessure ou de mutilation).

NOTRE COMMUNE N'EST PAS UNE DÉCHARGE !

Stop aux dépôts sauvages d'ordures !

Il est également interdit de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. Ces infractions sont passibles d'une amende de 2^e classe.

Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures. Les containers poubelles doivent être déposés sur les emplacements de collecte seulement pour les jours de passage des services de ramassage (à Saint-Thibéry **poubelle verte : lundi et jeudi matin, poubelle jaune : vendredi matin**).



Sauf en cas d'autorisation spécifique, ceux-ci doivent être retirés des lieux de collecte en dehors des jours de ramassage prévus.

Entrée de ville Seconde tranche des travaux : création d'un carrefour giratoire

La deuxième phase du réaménagement de l'entrée de ville a démarré lundi 14 octobre au croisement de la RD 18 (route de Florensac) et de la RD 13E15 (route de Bessan), au niveau de l'Ehpad Mireille Vidal. Ces travaux visent à sécuriser ce carrefour dangereux par la construction d'un rond-point et la mise en place d'un cheminement piétons-cycles qui se raccordera à la fois aux arrêts de bus, mis aux normes d'accessibilité dans l'opération, et à la voie douce qui conduit désormais jusqu'à la zone de la Crouzette. C'est cependant par les travaux sur les réseaux d'eau, d'assainissement et d'évacuation pluviale que va débuter ce chantier jusqu'au début de l'année 2020. Une gestion progressive adaptée de la circulation (feux de chantiers, déviations...) sera mise en place sur cet axe très fréquenté, pour la sécurité de tous. Le coût est estimé à 553 000 € HT pour le lot 1 (voirie-réseaux), attribué au groupement des entreprises Eiffage et Solatrag, et à 32 000 € HT pour le lot 2 (aménagement paysager) remporté par la société ID Verde. La Mairie bénéficie de subventions notamment du Conseil départemental (112 000 €) et de la Région Occitanie (61 000 €) pour cette nouvelle phase de l'opération.



Première phase terminée : sécurisation et embellissement paysager

Démarrage de la seconde phase : création d'un carrefour giratoire



RÉFECTION DE LA PLACE JEAN MOULIN

La place Jean Moulin, dans le lotissement du Causse, était très dégradée par les racines des pins qui soulevaient la chaussée. Dans le cadre de son programme pluriannuel de réfection des voiries, la municipalité a décidé de sa rénovation pour un coût évalué à 55 000 euros HT. Les travaux se sont déroulés fin septembre et début octobre pour que les riverains retrouvent rapidement une place carrossable pour tous. La Commune bénéficie d'un soutien financier du Conseil Départemental à hauteur de 23 000 euros au titre du fonds d'aide aux communes (FAIC) 2019 pour cette opération.





RENTÉE SCOLAIRE 2019

Un portail citoyen pour permettre les inscriptions en ligne aux services périscolaires municipaux

À la rentrée du mois de septembre dernier le groupe scolaire Léonce Ruffié a accueilli près de 240 élèves : 108 en maternelle répartis sur 4 classes (6 enseignantes et 5 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) et 128 en élémentaire répartis en 6 classes (7 enseignants).

Un portail citoyen d'inscriptions aux services périscolaires

Cette rentrée 2019 a été marquée par l'ouverture d'un portail citoyen sur internet pour les inscriptions mensuelles aux services municipaux rattachés aux écoles (restaurant scolaire, garderie périscolaire et garderie municipale). Après une petite période de test réalisée au mois de juin avec un panel de parents

pour valider l'utilisation de ce nouveau service numérique, le portail famille est enfin prêt. Au cours de l'été chaque famille a reçu des identifiants afin de créer l'espace personnel qui leur permet d'inscrire directement les enfants au restaurant scolaire, à la garderie périscolaire et à la garderie municipale.

Une démarche accompagnée par le service petite enfance

Le service municipal de la petite enfance accompagne les parents dans cette nouvelle démarche : des guides d'utilisateurs leur ont été envoyés et sont à leur disposition sur le site internet de la commune. Par ailleurs la coordinatrice du service répond aux sollicitations des parents

afin de veiller à ce que ce virage numérique soit pris dans les meilleures conditions possibles.

Une meilleure visibilité et plus de souplesse

Cette avancée technologique offre aux familles une meilleure visibilité sur l'organisation de l'emploi du temps de leurs enfants autour des services périscolaires en facilitant le processus des inscriptions mensuelles, mais aussi plus de souplesse en leur permettant de réaliser les inscriptions de chez eux, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie. Les parents qui ne disposent pas d'une connexion internet peuvent accéder à ce service grâce à un ordinateur mis à leur disposition à l'accueil de la mairie.



CONTACTS UTILES

Coordinatrice Petite enfance : 06 32 63 25 72
Garderie périscolaire : 06 77 87 68 70
Mail : garderie@ville-saint-thibery.fr

LE SERVICE PETITE ENFANCE



À la rentrée que trouve-t-on dans les cartables des élèves de l'école élémentaire ?

C'est la rentrée, dans mon cartable on trouve un lion, on trouve une licorne, on trouve aussi MOI. Je papotais avec le lion pendant que la licorne me faisait le vernis à ongles. Voilà tout ce qu'on peut trouver dans mon cartable. Amandine

C'est la rentrée. Dans mon cartable, on trouve un cheval. Il a mangé toutes mes affaires! Soukaina CE2

C'est la rentrée. Dans mon cartable, on trouve un singe qui mange des bananes et il est sur une moto. Thomas CE2

C'est la rentrée. Dans mon cartable, on trouve une vache. Luna CM1

À la rentrée dans mon cartable on trouve... chut ! Je vais voir ! ... Je prends mes cahiers et, tout à coup, je vois la maîtresse ! Oup's, j'avais oublié de la sortir de mon sac hier soir et j'avais aussi oublié de remettre mes cahiers dans mon cartable. Du coup je n'ai pas travaillé de la journée. Fidji

C'est la rentrée. Dans mon cartable, on trouve un ours qui mange du miel et il grogne. Noa CE2

C'est la rentrée. Dans mon cartable on trouve des nids de rats et de souris qui m'empêchent de travailler et la maîtresse crie et quitte l'école. Olivia CE2

C'est la rentrée. Dans mon cartable, on trouve un flamant rose qui dormait tellement profondément qu'il ronflait, la maîtresse se demandait ce que pouvait être ce bruit et c'était mon flamant rose. Anouk CE2

LES 30 ANS DE L'EHPAD MIREILLE VIDAL

L'établissement fêtera cet anniversaire le 16 novembre prochain en présence des familles et d'élus locaux.

1988 : le foyer résidence ouvre ses portes grâce à Mireille VIDAL

Le foyer résidence Mireille VIDAL, qui porte le nom de l'élue qui s'est battue avec une grande tenacité pour porter et mener à bien ce projet, a ouvert ses portes en septembre 1988. Le foyer résidence accueille une vingtaine de résidents originaires de Saint-Thibéry dont Rose ALIBERT, Rose COULON, Henri HUGOL, Roger ROUQUET et René BARDOU encore résident aujourd'hui.

1989 : inauguration de la maison de retraite

L'établissement est inauguré le 14 janvier 1989 en présence du maire Henri PALAU et du sous-préfet de l'époque Charles MEUNIER. Les premiers agents sont présents, parmi eux : Annie GONTIÉ, Christine FABRE, Danielle MARTINEZ, Paule RAMON et Françoise ROUQUET.

1995 : augmentation de la capacité d'accueil de l'établissement

Face à une demande d'admissions de plus en plus importante l'établissement augmente sa capacité d'accueil en 1995 et passe de 20 à 34 lits.

2006 : le foyer résidence devient un EHPAD

Avec le temps, les besoins des résidents évoluent vers des soins médicaux et des prises en charge plus importantes. En décembre 2006, avec l'appui des aides de l'État et du Département de l'Hérault, la maison de retraite se transforme en EHPAD

(Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

2016 : l'EHPAD est mis au normes de sécurité et d'accessibilité

En 2016 les locaux de l'Ehpad ont besoin d'une mise aux normes d'accessibilité et de sécurité. L'État, le Conseil Départemental de l'Hérault et la commune engagent un financement de 600 000 € de travaux qui seront réalisés en régie, par les services techniques municipaux.

Un système de désenfumage et une nouvelle centrale de sécurité sont installés. Les salles de bains de chaque chambre sont réhabilitées pour offrir aux résidents une meilleure accessibilité et plus de confort quotidien. Les équipements obsolètes (receveurs, éclairages, radiateurs et sols carrelés) sont remplacés par des équipements modernes mieux adaptés et plus sécurisés pour chaque utilisateur.

2019 : accessibilité des aménagements extérieurs

Cette année, ce sont les extérieurs à l'entrée de l'EHPAD, avec le soutien de l'État (subvention de 20 135 €) et du Département (6 053 €), qui ont été mis en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, pour un coût de 50 337 € HT. C'est l'entreprise Eiffage qui a été attributaire du marché pour le terrassement et l'aménagement de surface en béton désactivé, et l'entreprise agathoise SEEG qui s'est occupée de l'électricité pour l'éclairage.



L'EHPAD Mireille VIDAL en quelques chiffres...

587 résidents

ont bénéficié de l'hébergement de la maison de retraite depuis sa création.

350 Saint-Thibéryens

Parmi eux 44 sont nés à Saint-Thibéry.

1,4 million d'€ par an

C'est le budget annuel de l'EHPAD, financé par les familles, l'État, le Département et la commune.

Les pompiers De Saint-Thibéry accueillent les petits du RAM



Au mois de juin dernier le relais des assistantes maternelles (RAM) a été accueilli par les pompiers de Saint-Thibéry. Les enfants ont pu découvrir, émerveillés, les véhicules et équipements de la caserne. Les pompiers leur ont réservé, comme chaque année, un accueil particulièrement chaleureux et attentif, très apprécié des petits. De quoi faire naître des vocations ?

Le RAM Territoire d'Agde met en place un accueil du public sans rendez-vous tous les jeudis : le matin au CCAS d'Agde et l'après-midi à Florensac

Pour prendre rendez-vous ou pour toute information, deux numéros de téléphone sont à votre disposition :

le 04 67 94 60 60 ou le 06 66 19 65 10



Le DICRIM est un document d'information qui recense les mesures de sauvegarde répondant au risque sur le territoire de la commune.

LE DICRIM : DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

L'objectif est de rendre le citoyen conscient des risques majeurs auxquels il peut être exposé. Informé sur les phénomènes, leurs conséquences et les mesures pour s'en protéger et en réduire les dommages, il sera ainsi moins vulnérable...

Les risques majeurs sont évalués en fonction des territoires. Ce document est élaboré par le maire et son conseil municipal, appuyé par les services de la commune et les pompiers.

LE DOSSIER

Le DICRIM de Saint-Thibéry se présente sous deux formes : un flyer récapitulatif dédié aux inondations, risque majeur principal de notre commune. Il est présenté ci-dessous dans le journal municipal et vient d'être distribué dans tous les foyers Saint-Thibéryens sous la forme d'un flyer 3 volets à conserver. Ce flyer est aussi consultable sur

le site internet de la commune dans la rubrique «Alertes inondations». Un DICRIM dédié à l'ensemble des risques majeurs de la commune est en cours d'élaboration. D'un format A4 de 16 pages, il sera consultable à l'accueil de la mairie et en téléchargement sur le site internet de la commune avant la fin de l'année 2019.

Il contiendra quatre types d'informations :
 → La connaissance des risques naturels et technologiques dans la commune,
 → Les mesures prises par la commune,
 → Les mesures de sauvegarde à respecter en cas de danger ou d'alerte
 → Le plan d'affichage de ces consignes.

TOUS ACTEURS DE LA SÉCURITÉ : LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ALERTE INONDATION

GRANDE VIGILANCE SUR LES SECTEURS SUIVANTS :

- Impasse Porte de Béziers
- Rue Porte de Béziers
- Rue Droite
- Rue Neuve,
- Rue du Vieux Puits
- Rue du Mailh
- Rue de la Brèche
- Rue Porte de Montpellier
- Rue E.Bouchard (parking espace commerçant)

PARKING DE LA CAVE
Dès l'alerte les véhicules doivent impérativement être évacués.



1. ÉVACUER LE PARKING DE LA CAVE

Dès l'alerte, les véhicules garés sur le parking situé rue de la cave doivent être immédiatement évacués. N'empruntez pas de route inondée.



2. RETIRER LES OBSTACLES DE LA RUE

Retirer de la rue, objets et containers Sictom qui pourraient bloquer les évacuations, ralentir l'écoulement des eaux et gêner l'intervention des services de secours.



3. SURVEILLER LES BOUCHES D'ÉVACUATION

Assurez-vous régulièrement que les bouches d'évacuation situées à proximité de votre habitation ne sont pas encombrées. Si vous constatez un problème contactez la mairie : 04 67 77 80 57



LORS D'UNE ALERTE LES BOUCHES D'ÉVACUATION SONT SOULEVÉES POUR ACCELERER LE PROCESSUS D'ÉCOULEMENT DES EAUX ET ÉVITER QU'ELLES SOIENT OBSTRUÉES.

ACCÈS ET ROUTE BARRÉE

En cas d'inondation la route départementale 18 entre Montblanc et Florensac peut être fermée à la circulation :

D18 Direction Florensac

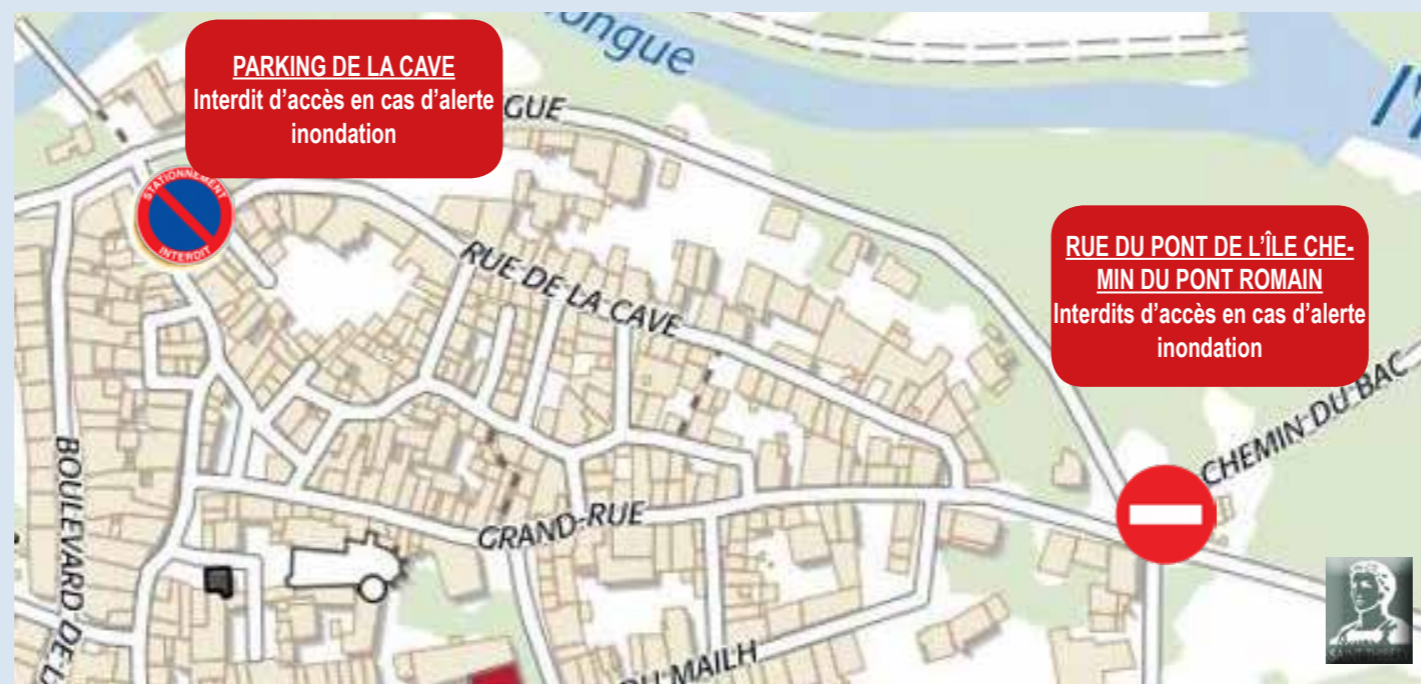
Pour rejoindre Florensac l'accès se fera par les communes de Bessan, Agde ou Castelnaud de Guers via Pézenas.

D18 Direction Montblanc

Pour rejoindre Montblanc l'accès se fera par les communes de Bessan ou Valros via la route nationale 9 (RN9).

NE VOUS ENGAGEZ PAS SUR UNE ROUTE INONDÉE !

Chaque année plusieurs morts sont à déplorer en France. La plupart du temps il s'agit de résidents locaux.



LE SYSTÈME D'ALERTE GRATUIT PAR SMS

La municipalité a mis en place pour vous un système d'alerte par SMS pour diffuser les informations importantes :



ALERTES MÉTÉOROLOGIQUES

INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

CONSIGNES DU RECTORAT (ÉCOLES)

AUTRES INFORMATIONS

VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DE CE SERVICE ? INSCRIVEZ-VOUS !

Rendez-vous sur www.ville-saint-thibery.fr (rubrique « alertes inondations »)

Contactez votre police municipale

04 67 77 97 92 ou policemunicipale@saint-thibery.fr

<p>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE En cas d'urgence Appel gratuit 24/24 et 7/7</p>	<p>15 SAMU Service d'aide médicale d'urgence</p>	<p>18 SAPEURS POMPIERS</p>
<p>112 N° APPEL d'urgence européen</p>	<p>17 POLICE SECOURS</p>	<p>114 N° APPEL Personnes sourdes ou malentendantes</p>



**Ô COMPTOIR IODÉ
LA POISSONNERIE
BY KIKI**

Cédric Lamouroux alias «Kiki» vient d'ouvrir sa poissonnerie 12 rue de la brèche (à côté de la boulangerie). Vente de coquillages,

produits à tartiner, soupe de poisson et poisson frais de la criée (le mardi et le vendredi).



**SKISS'TATOO
SALON DE TATOUAGE**

Un salon de tatouage s'est installé à Saint-Thibéry le 16 juillet dernier. N'hésitez pas à aller les rencontrer !

12 rue droite 34630 Saint-Thibéry
Tél. : 09 67 39 08 96
Mail : s.kiss.tattoo@gmail.com

Ouvert du mardi au vendredi :
de 9h30 à 12h30 et 14h à 18h.
Le samedi :
10h à 12h30 et 14h à 19h.
Page Facebook : <https://www.facebook.com/s.kiss.tattoo/>



HORAIRES

Le mardi: 8h à 12h et 17h à 19h30
Le mercredi et jeudi : 17h à 19h30
Le vendredi et samedi : 9h à 12h et 17h à 19h30
Le dimanche de 9h à 13h30.
Fermé le lundi.

**VIU ÉVÉNEMENTS ET CRÉATIONS
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS**

Votre ambassadrice d'émotions vous accompagne pour l'organisation de vos événements : mariage, union symbolique, Pacs, renouvellement de vœux, baptême et anniversaire. Prestations sur mesure selon vos besoins (cérémonie laïque, officiant de cérémonie, décoration & scénographie, créations artisanales, ateliers DIY, anniversaires pour enfants etc.).



Contact : 06.03.68.43.00
contact@viou-evenement.fr
www.viou-evenement.fr

**MC SERVICES
MÉNAGE - JARDINAGE - BRICOLAGE**

Nouveau à Saint-Thibéry (place F. Laurent), MCE services vous propose une diversité de services : ménage, jardinage, conciergerie. Nos services s'adressent aux professionnels et aux particuliers avec possibilité de défiscaliser.



Contact : Émilie MAGNIER
Tel : 07.66.48.43.70 ou 04.67.00.12.66
Email : mceservices@outlook.fr
Espace commerçant place Francis Laurent
Rue Eugène Bouchard 34630 Saint-Thibéry

Armistice

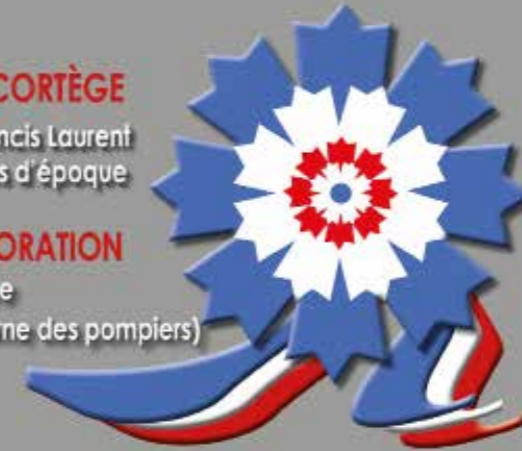
**11 NOVEMBRE
COMMÉMORATION**

11H - DÉPART DU CORTÈGE

Rendez-vous place Francis Laurent
Cortège avec véhicules d'époque

11H30 - COMMÉMORATION

Cérémonie au cimetière
Verre de l'amitié (caserne des pompiers)



AU PROFIT DU BLEUET DE FRANCE

À PARTIR DE 13H - REPAS ASSOCIATIF (boulodrome)

Jambon à la broche + dessert + 1 verre de vin + café : 15€ - Menu enfant : 5€

Nombre de places limité. Réservations (conseillées) jusqu'au 5/11/19 puis sur place.

Contact : 06 76 98 17 02 ou anvebo.sandra34@gmail.com

Tombola : 2€ le ticket (lots : TV, bons d'achats)

Exposition : vêtements d'époques, véhicules, objets

Démonstrations : danse, tir à l'arc, karaté, etc.

Journée proposée par la municipalité et les associations de SAINT-THIBÉRY
Retrouvez toutes les informations sur www.ville-saint-thibery.fr



La municipalité et les associations organisent une journée autour de la commémoration de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale. Le cortège, accompagné de véhicules de guerre et personnages en tenues de l'époque, rejoindra le cimetière pour la cérémonie. celle-ci sera suivie du verre de l'amitié à la caserne des pompiers.

À 13h, un grand repas est organisé au boulodrome par les associations. Les bénéfices de la journée (repas, animations, tombola) seront intégralement reversés à l'association Bleuets de France qui œuvre en faveur des soldats blessés lors des deux guerres mondiales et de l'ensemble des conflits, des victimes de guerre, aux pupilles de la Nation et aux victimes d'actes de terrorisme.



**LE DYNAMISME
DU CLUB DE L'AMITIÉ**



Au cours du 2^e semestre 2019, le Club de l'Amitié de Saint-Thibéry a proposé à ses adhérents en Septembre, un loto et un repas braucade avec animation.

Au cours des mois d'octobre, novembre et décembre : goûters avec animation, rétrospective de l'année 2019, lotos, repas sur le thème d'Halloween, une sortie à Gaillac sur une journée avec repas, animation et pour chaque participant une dinde offerte en cadeau. Une sortie sur une journée repas, avec animation à La Vajol (Espagne avec arrêt au Perthus pour faire des achats). L'année se terminera avec le repas de Noël avec animation, chants de Noël et l'incontournable Père Noël !
10 Janvier 2020 : Assemblée Générale suivie du Royaume.
Février 2020 : Loto et repas du Carnaval

Vous pouvez nous contacter au 07 68 67 60 09
Email : clubdelamitie34@gmail.com



**LA RENTRÉE SPORTIVE DE LA DGST
AVEC UNE NOUVEAUTÉ :
LE POLE-DANCE**

Depuis le 16 septembre, notre association "Danse Gymnastique Saint Thibéry" a repris ces activités.

Nous proposons des cours dès l'âge de 3 ans (pour le modern jazz, rumba/sévilanes) et dès 4 ans (pour la zumba kids, hip hop). Plusieurs cours sont aussi proposés pour les plus grands, avec notamment du Fitness, du Trampo - training, du Strong, du Modern Jazz, sans oublier la **NOUVEAUTÉ** le pole dance.

Retrouvez-nous sur notre page facebook "DGST Danse Gymnastique Saint Thibéry" afin d'avoir toutes les actualités de l'association ou au **07.83.89.46.86** si vous souhaitez plus d'informations.



LES MARCHÉS FESTIFS DE PRODUCTEURS



FÊTE RÉPUBLICAINE DU 13 JUILLET



FÉRIA

FESTIVAL DE JAZZ



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



ARRÊTONS LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES !

La persistance des violences sexistes et sexuelles, dont les femmes continuent d'être encore aujourd'hui trop massivement victimes, est intolérable dans un État de droit. Depuis deux ans, de nombreuses mesures concrètes ont déjà été mises en place par le Gouvernement : allongement du délai de prescription à 30 ans pour les crimes sexuels commis sur mineurs (loi du 3 août 2018), verbalisation du harcèlement de rue, renforcement de la lutte contre les nouvelles formes d'agressions (cyber-harcèlement, upskirting...), formation des policiers et gendarmes à une meilleure prise en charge des victimes, etc.

Malheureusement, les violences sexistes et sexuelles persistent et toutes les femmes sont touchées

quel que soit leur âge, leur catégorie socio-professionnelle ou leur origine. En 2018, une femme est morte tous les trois jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint. Depuis le début de l'année 2019, 92 femmes sont mortes assassinées dans ces conditions. Il est temps que chacun agisse pour lutter contre ce fléau.

Mais pour agir, il faut être informé.

Outre les numéros d'urgence (police, gendarmerie ou pompiers), des outils de prévention, d'information et de signalement dédiés existent pour éviter et lutter contre ces violences :

- Le 3919, numéro d'écoute national, anonyme et gratuit, destiné aux femmes victimes de violences et à leur entourage ;



- La plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles, accessible à l'adresse : www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr ;

- Des outils d'information : le site web dédié (www.arretonslesviolences.gouv.fr) et le compte Twitter « Arrêtons-les ! » : @arretonsles.



Nouveaux habitants : pensez à vous inscrire aux Saint-Thibéryades !

À début du mois de septembre la municipalité organise une rencontre avec les nouveaux habitants du village. L'équipe municipale vous accueille et vous emmène à la découverte des richesses patrimoniales de la commune au cours d'une visite guidée organisée avec l'appui de l'association pour la préservation du patrimoine. L'après-midi se poursuit par la visite du forum des associations et se conclut par un apéritif offert par la municipalité.

Si vous êtes nouvel habitant vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie en appelant le 04 67 77 80 57 ou par mail : communication@saint-thibery.fr.

ABONNEMENT GRATUIT POUR LES MÉDIATHÈQUES DE L'AGGLO



S'abonner aux médiathèques de l'agglomération Méditerranée est désormais gratuit pour tous les habitants du territoire.

Le réseau intercommunal regroupe aujourd'hui 11 médiathèques : Pézenas, Adissan, Aumes, Caux, Cazouls d'Hérault, Lézignan La Cèbe, Montagnac, Nizas, Pinet, Pomérols et Saint-Thibéry.

Il offre un large choix de livres, périodiques, jeux et supports numériques : 72000 livres, 115 abonnements (jour-

naux et magazines), et plus de 17 000 supports numériques (CD/DVD/ Cédéroms) et 200 jeux de société.

Un point libre accès wi-fi est mis à la disposition des visiteurs.

Je commande en ligne

Le catalogue du réseau est disponible sur le site <http://mediatheque.cahm.net> et les ouvrages peuvent être réservés en un seul clic. Chaque abonné a la possibilité de faire livrer les ouvrages qu'il souhaite dans la médiathèque de son choix grâce à un service de navette.

Contact médiathèque de Saint-Thibéry

Tél. : 04 67 09 98 41
Mail : mediatheque@agglohm.net



Véritable espace authentique dans une ancienne grange aménagée, Gigamed Explore propose aux jeunes entreprises 400 m² d'hébergement et d'espaces communs de services ainsi que de détente et d'équipements dédiés : bureaux, espaces de coworking et

salles de réunion modulables ; une fibre boostée 1GB symétrique ; des services et un accompagnement personnalisés.

Agglo Hérault Méditerranée
Service développement économique
Contact : Christèle MARC
Tél. : 04 99 47 48 61

Les brèves

LISTES ÉLECTORALES INSCRIPTIONS

JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Pour voter vous devez être inscrit sur les listes électorales. Si vous n'êtes pas encore inscrit vous pouvez le faire jusqu'au 7 février.

NOUVELLE ASSOCIATION ART STUDIO DANSE

Cours de danse et de fitness dans une nouvelle salle de 150 m² avec parking privé. Les cours de danse sont dispensés par Loredana Passero diplômée d'État depuis 2002.

Adresse : 9 rue Ricardo Mazza à Saint Thibéry
Tél. : 06 22 80 54 76
Mail : artstudiodanse@hotmail.com

JENIFER ANGER CHAMPIONNE DE FRANCE DE TENNIS

Le 18 août dernier cette jeune Saint-Thibéryenne a remporté le championnat de France de tennis dans la catégorie 17-18 ans. Un grand bravo !

LE PIN PARASOL CHAMPION DU MONDE DES MOULES FARCIES À L'AGATHOISE

Le 25 août le Pin Parasol a remporté le 4^e championnat du monde de moules farcies à l'Agathoise de la confrérie des farceurs.

HORAIRE LA POSTE

La poste de Saint-Thibéry est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h.

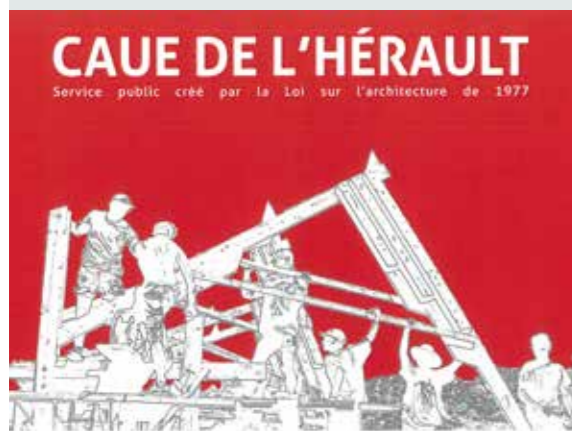
NUMÉROS UTILES

- GENDARMERIE : 04 67 98 13 65**
- PHARMACIE DE GARDE : 3237**
- POMPIERS : 18**
- SAMU : 15**
- EDF /GRDF : 0 800 473 333**

ASTREINTE EAU
06 28 53 48 85



CONSEILS GRATUITS SUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT



Vous avez un projet?
Construction • Rénovation • Extension

conseils gratuits

Prenez rendez-vous avec un architecte, un paysagiste
au 04 99 133 700



PRENDRE RENDEZ-VOUS AU 04 99 133 70

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Points d'accueil dans l'Hérault :

- Montpellier, le mardi et le mercredi
- Saint-André-de-Sangonis, à la Maison des Entreprises, le 1^{er} et le 3^e mercredi après-midi
- Saint-Chinian, au siège du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, le dernier vendredi du mois
- Le Caylar, à la mairie, selon la demande
- **NOUVEAU !** Béziers, le dernier vendredi du mois, à l'Hôtel du département

Le SICTOM vous informe



Après un déménagement ou l'achat de gros matériel, **déposez les cartons d'emballage volumineux à la déchèterie la plus proche de votre domicile.**

En raison de leur ampleur et considérés comme des encombrants, ils ne doivent en aucun cas être déposés à même le sol au point de regroupement ou dans le bac jaune.

N'ATTENDEZ DONC PAS DE CARTON D'INVITATION ! la déchèterie est dotée d'une benne spéciale pour accueillir tous vos cartons afin qu'ils puissent être recyclés.

Un doute ? Une question ?

SICTOM Pézenas-Agde
Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas
Siège administratif : 27, avenue de Pézenas
34120 Nézignan-l'Evêque
Tél. : 04 67 98 45 83
contact@sictom-pezenas-agde.fr
www.sictom-pezenas-agde.fr

Pour rappel, seuls les emballages de type briques alimentaires et cartonnettes (soit les petits volumes) ont leur place dans le conteneur des emballages ménagers recyclables.

L'agenda de Saint-Thibéry

OCTOBRE / NOVEMBRE

Vendredi 25 octobre à 18h
INAUGURATION DU CHÂTEAU D'EAU

Mardi 29 octobre - 15h > 19h
BOOM HALLOWEEN (salle des fêtes)
Ouverte à tous. Organisée par les Cartables de St-Thibéry et le Foyer rural.

Samedi 2 novembre à 14h30
CONCOURS DE PÉTANQUE

Boulodrome
Concours départemental triplette de l'Entente bouliste. Grand prix de la ville.

FÊTE LOCALE DE ST-THIBÉRY Fête foraine du 9 au 11 novembre

Samedi 12h (rue république)
Apéritif des Amis de l'Espagne.
Samedi 17h (salle des fêtes)
Loto de la fête (DGST)



Lundi 11 novembre
Commémoration de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale

11h : départ du cortège place F. Laurent
11h30 : cérémonie au cimetière suivie d'un apéritif à la caserne des pompiers.
13h : repas associatif au boulodrome, animations et tombola au profit du Bleuet de France (voir p. 11)

DÉCEMBRE

AFMTELETHON
RENOUVEZ VOTRE GÉNÈRE

Samedi 7 décembre - 8h > 20h
LES 12H DU TIR À L'ARC AU BOULODROME
5€ l'entrée au profit du Téléthon. Repas tiré du sac. Renseignements auprès du Foyer Rural : 06 76 98 17 02.

Dimanche 8 décembre à 12h
REPAS DU TÉLÉTHON AU MOTOCROSS
Inscriptions au 06 08 89 41 53

Dimanche 8 décembre - 10h > 17h
MARCHÉ DE NOËL

Salle des fêtes et place de la mairie
Organisé par les Cartables de Saint-Thibéry, le foyer rural et les écoles.

Dimanche 8 décembre à 14h30
CONCOURS DE PÉTANQUE
Boulodrome

Concours départemental triplette de l'Entente bouliste. Coupe de Noël.

Mardi 31 décembre à 19h
RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE
Organisé par le Sporting club : 06 76 04 90 68

Médiathèque

Mardi 12 novembre 10h
LECTURE D'UN CONTE (pour 0/3 ans)

Judi 21 novembre 17h
ATELIER ORIGAMI (adultes et enfants)
Sur inscription. À partir de 7 ans.

JANVIER À MARS

Vendredi 24 janvier à 18h30
CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE
Salle des fêtes

Le maire et le conseil municipal invitent tous les Saint-Thibéryens à la cérémonie des vœux du maire. Entrée libre.

Dimanche 26 janvier - 8h > 20h
ENDURANCE DES VOLCANS

Motocross de Saint-Thibéry
Course d'endurance de motocross organisé par le motoclub. Contactez le club pour plus d'informations.
Tél. : 04 67 77 73 85
Mail : motoclubsthibery@laposte.net

Vendredi 28 février à 18h30
BALÉTI (Salle des fêtes)

Les Amis du carnaval vous convient à une initiation gratuite aux danses traditionnelles. Entrée libre.

Samedi 7 mars
CARNAVAL DE SAINT-THIBÉRY
Proposé par les Amis du carnaval.

Dimanches 15 et 22 mars
ÉLECTIONS MUNICIPALES

LES LOTOS DU DIMANCHE 17h à la salle de fêtes

24 NOV : association CIEL
15 DÉC : association MICROMEGAS
22 DÉC : SPORTING-CLUB
29 DÉC : association L'ESPOIR
12 JAN : AMIS DU CARNAVAL
19 JAN : FOYER RURAL
26 JAN : association L'ESPOIR
2 FÉV : CARTABLES de St-Thibéry
9 FÉV : SPORTING-CLUB

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 15h à 18h

Contact

Tél. : 04 67 77 80 57
communication@saint-thibery.fr



État-civil de juin à octobre 2019

Ils sont arrivés

Jade BARBARIN
Stéphane BAYLE
Lana CARRIER
Louise GUEDJ
Inès HENRY
Nathan HORAIN
Marius MANCINI
Camille MARTINEZ
Raphaël PALAZON
Nola SERRANO
Teyla TESSIER

Ils nous ont quittés

Pierre BASCOUL
Michel CALLEWAERT
Philippe DEL CAS-
TILLO
André DUCHAUS-
SOIT
Guy DUQUENNE
Lucette GUIRAUD

Michel GONZALEZ
Sylvette GONZALEZ
Jean LONGDON
Jean-Luc LENHART
Raoul MANS
Kévin MOLINIER
Andrès TOMAS
Cyrille VILLANUEVA

Ils se sont mariés

Lucille CATHIARD
& Allain VÉLIA
Émilie RAVOUX
& Alexandre SIMON
Sophie RIVOLIER
& Hicham ROUBAL